

RÉPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Minzier (74270)	Séance du 7 septembre 2026 Par suite d'une convocation en date du 1 ^{er} septembre 2026, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le lundi 7 septembre 2026 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Jérémie COURLET, Maire.
Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 15 Délibération n° 54_2026	Etaient présents : Alexandre BAUDET, Axel BAUDET, Aline BELOUIN, Géraldine BOCQUET, Elsa COHU, Jérémie COURLET, Christelle DEROBERT, Emilien DUPRAZ, Nicolas GIROD, André MORARD, Clément BRAT, Carole ETTORI, Dana RACINE Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales. Absent(s) excusé(s) : Véronique LEGENDRE (donne pouvoir à André MORARD), Sébastien REY-GORREZ (donne pouvoir à Nicolas GIROD) Absent(s) : - Secrétaire de séance : Elsa COHU

Objet : DON COMMUNES SINISTRÉES – INCENDIES ÉTÉ 2026

Suite aux incendies qui ont frappé plusieurs départements de notre pays durant l'été, l'Association des Maires de France a lancé un appel national à la mobilisation afin de soutenir les collectivités sinistrées. Monsieur le Maire propose de verser un don de 1.100 € - mille cents euros - (soit un euro par habitant) à la Fédération Nationale de Protection Civile, afin de soutenir les populations sinistrées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver le versement d'un don de 1 100 € - mille cents euros - (soit un euro par habitant) à la Fédération Nationale de Protection civile au profit des collectivités sinistrées par les incendies de l'été 2026.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Délibération certifiée exécutoire Compte tenu de sa télétransmission le : Et de la publication le :	Pour extrait conforme, Le Maire, Jérémie COURLET 	Le secrétaire de séance, Elsa COHU
---	---	---------------------------------------